

Repères

le magazine de la ville de Saran

juin 2022
n° 286

LE
FESTIVAL
THÉÂTRE
SUR L'HERBE
REVIENT
À SARAN
LES
24, 25 ET 26 JUIN

Toute la programmation pages 14-17

Saran

{ Ensemble, vivons notre ville ! }



www.saran.fr

du 1^{er} juin 2022 au 15 septembre 2022

INSCRIPTION AU PLAN PRÉVENTION RISQUES CANICULE

REGISTRE DES BÉNÉFICIAIRE DU PLAN D'ALERTE ET D'URGENCE JUIN 2022

Le plan canicule s'inscrit dans une démarche de prévention sanitaire en période de fortes chaleurs. Il est destiné aux personnes âgées de 65 ans et plus ou aux personnes en situation de handicap, isolées et/ou en situation de fragilité. La direction de l'Action sociale est mobilisée, dès l'alerte de niveau 3 déclenchée par le Préfet.

Si vous vous êtes identifiée comme une personne vulnérable, le service d'Action sociale s'engage à :

- vous contacter 1 fois par jour afin de s'assurer de votre bien-être (11h30 - 13h).
- en cas de non réponse nous sommes tenus de prévenir la Police municipale ou les secours qui se déplaceront systématiquement à votre domicile.

Informations obligatoires

MADAME

Nom

Prénom

Date de naissance

MONSIEUR

Nom

Prénom

Date de naissance

L'inscription est demandée au titre :

de personne en situation de handicap (- 65 ans)

de personne âgée de 65 ans et plus

Adresse précise :

Détail (bâtiment, étage, n°appartement ...) :

Type de logement :

Individuel

Collectif

Collectif avec gardien

Tél. Fixe : Tél portable :

Équipement :

Climatiseur

Rafraîchisseur d'air

Un pièce rafraîchie : oui non

PERSONNES À CONTACTER

	PRIORITÉ 1	PRIORITÉ 2	PRIORITÉ 3
Nom			
Prénom			
Qualité (enfant, parent, voisin, ami...)			
Tél. domicile			
Tél. portable			
Adresse précise			

Prestations et visites à domicile dont bénéficie la personne

PRESTATIONS	OUI / NON	COORDONNÉES	JOURS ET HORAIRES D'INTERVENTIONS
PORTAGE DE REPAS			
AIDE MÉNAGÈRE			
TÉLÉ-ALARME			
SOINS À DOMICILE (SSIAD ou infirmière)			
AUTRE, PRÉCISEZ : (enfants, voisins, amis,...)			

Nom et coordonnées du médecin traitant

.....
.....

Déplacements au quotidien (courses, activités, ...)

.....

Date et durée envisagées d'absence du domicile (entre le 15 juin et le 15 septembre) :

.....

* Toutes ces données sont strictement confidentielles. Elles feront l'objet d'un traitement informatisé par les services municipaux. Conformément au Règlement Européen sur la Protection des Données Personnelles du 25 mai 2018, vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition, de limitation et de portabilité de vos données personnelles, que vous pouvez exercer en vous adressant au délégué à la protection des données dpo@ville-saran.fr

RETOURNER CETTE FICHE À
DIRECTION DE L'ACTION SOCIALE - 02 38 80 34 20
Place de la Liberté, 45770 Saran

2# RETOUR SUR...



◀ 25 avril.

La saranaise, Lucie Baudu a décroché le titre national en canoë monoplace, sur le bassin olympique de Vaires-sur-Marne (Seine-et-Marne). Victorieuse en finale, la compétitrice de 28 ans a validé sa sélection en équipe de France et son ticket pour la saison internationale.



◀ 8 mai.

La cérémonie de commémoration de la victoire de 1945 s'est déroulée en présence des élus Saranais, de l'Harmonie intercommunale Fleury-Saran et avec la prestation des élèves de l'école du Chêne-Maillard.



◀ 11 et 18 mai.

Les spectacles « Hors les murs » ont fait le plein de monde et de soleil, avec deux rendez-vous en extérieurs pour le plaisir des petits et des grands.



14 mai. ▶

Les résidents du Foyer Georges-Brassens et leurs familles ont pu profiter d'un moment convivial lors de la fête de printemps où la bonne humeur était de mise.



◀ 14 mai.

La balade de quartier dans les rues avoisinant le collège Montjoie a donné lieu à de nombreux échanges entre élus et habitants. Au menu : doléances principalement sur la circulation routière, propositions, questions notamment sur la métropole mais aussi, remerciements...



17 mai.

À l'occasion d'une réunion publique, la future micro-forêt de la rue des Guettes a pu être présentée aux habitants du quartier. ♥



♥ 21 mai.

Les tennis couverts du Parc des Sports Roland-Rabartin ont été renommés « Pierre Jacquemet » à l'occasion d'une cérémonie, en hommage à cette figure de l'USM Tennis, qui en fut également le président durant 17 années.





Maryvonne Hautin - Maire de Saran

LA SANTÉ ENCORE ET TOUJOURS

Nous en parlons il y a quelques mois. Nous sommes intervenus auprès de l'Agence Régionale de Santé (ARS) en janvier pour contester le classement de Saran en territoire non prioritaire. Sans réponse de leur part, le conseil municipal s'est exprimé dans le même sens fin mars. Je trouve inadmissible que Saran ne soit pas reconnue à la hauteur des enjeux de désertification médicale alors que d'autres villes de la Métropole le sont. À cause de ce classement, s'opère une concurrence entre nos villes. Des médecins qui pourraient s'installer dans notre métropole choisiront donc une ville qui leur permettra d'obtenir le plus d'aide à l'installation.

J'ai toujours refusé cette surenchère, mais là c'est l'État lui-même qui l'organise alors que c'est l'ensemble de notre département et de notre région qui est dans une situation catastrophique. J'ai écrit à des parlementaires, au ministre de la Santé, puis j'ai reçu l'ARS pour leur faire part de ce problème, mais aucune réponse satisfaisante ne m'a été apportée. Comme l'État ne s'en charge pas, nous continuerons donc d'agir à notre niveau et avec nos moyens pour que des médecins s'installent à Saran. Je recevrai d'ailleurs prochainement l'ensemble des professionnels de santé de la commune pour travailler conjointement avec eux sur cette problématique.

DU 24 AU 26 JUIN, UN AVANT-GOÛT DE L'ÉTÉ AVEC LE THÉÂTRE SUR L'HERBE

Après 5 ans d'absence, le Festival Théâtre sur l'Herbe revient en grande pompe et est, encore cette fois, totalement gratuit. Vous découvrirez dans ce numéro de Repères le programme de ce week-end et nous vous attendons nombreux pour cet événement culturel phare, présent à Saran depuis 1989 !

Mais nous n'en resterons pas là, vous découvrirez bientôt toutes les animations que les services municipaux vous ont préparées pour toute la période estivale. Avec « *Sortez, c'est l'été !* », tous les quartiers pourront profiter d'animations culturelles diverses et variées.

J'en profite enfin pour vous rappeler l'existence de l'agenda culturel Oyez ! disponible en mairie et en ligne.

LES 12 ET 19 JUIN, VOTEZ !

L'Élection présidentielle passée, place dorénavant aux élections législatives. Toutes aussi importantes, ces élections vous permettront d'élire votre député-e qui siègera à l'Assemblée Nationale. Le gouvernement qui en découlera sera issu du résultat de ces élections, elles sont donc très importantes, voire plus importantes que l'élection présidentielle. Alors les 12 et 19 juin, allez voter !

Maryvonne Hautin

2 mai.

Catherine Hamon, Adjointe à la Santé, au Handicap et à l'Accessibilité, a participé à la cérémonie de citoyenneté, organisée par la Préfecture du Loiret, afin de remettre aux nouveaux citoyens français habitant Saran leurs documents de nationalité française.

SOMMAIRE

Retour sur...	p.2
Édito	p.3
Actus	p.4
Loisirs Jeunes	p.8
Action jeunesse	p.10
Zoom Jeunesse	p.11
Restauration municipale	p.12
On en parle	p.13
Regards	p.14
En terrasse	p.18
Ici...	p.20
Orléans Métropole	p.21
Actu éco	p.22
Actu social	p.23
Vie Visage	p.24
Tribunes	p.26
Dans le rétro	p.27
Carnet de route	p.27



RETROUVEZ-NOUS SUR :

www.saran.fr



Monavis-citoyen



REPÈRES/SARAN

Mairie. Place de la Liberté - 45770 Saran.

• **Directrice de la publication :**

Maryvonne Hautin, maire.

• **Responsable du service communication :**

Simon Picard

• **Rédaction, photographies** (D. Vandeveldé)

et mise en pages : Service communication

02 38 80 35 33 - communication@ville-saran.fr

• **Diffusion** : par nos soins.

• **Impression** : Imprimerie Prevost Offset.

• **Tirage** : 9 000 exemplaires.

• **ISSN** : 0153-7016

• **Dépôt légal** : Juin 2022

• Imprimé sur papier FSC recyclé

• **Numéros de licence :**

1-1093039 / 2-1093041 / 3-1093040

Toute reproduction (articles, photographies), même partielle, est interdite sans autorisation écrite préalable.

LE CENTRE BOURG DE SARAN

UN PROJET EN CONCERTATION AVEC VOUS



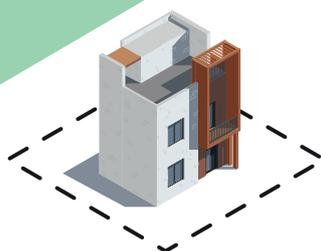
RÉAMÉNAGEMENT DU CENTRE-BOURG : OÙ EN SOMMES-NOUS ?

Depuis les premières concertations, avec « Dessine-moi ton Bourg » en mars 2021, puis les enquêtes, ateliers et micros-trottoirs en automne dernier, **les réflexions autour de la requalification du Centre-Bourg se sont poursuivies** et continuent de faire leur chemin. Ces nombreux échanges avec les saranais ont ainsi permis de retenir des options d'aménagement mais également de faire évoluer le projet en prenant en compte leurs attentes et leurs besoins.

Un comité de citoyens volontaires (composé d'habitants, de commerçants, d'usagers...) a pu participer à une série d'ateliers visant à faire émerger des scénarios d'aménagement, qui ont été ensuite comparés et débattus.

Le scénario retenu est en ce moment même en cours de formalisation et de déclinaison, toujours avec l'association du comité citoyen, des élus de la Ville, des services municipaux et d'Orléans Métropole.

La prochaine étape verra le chiffrage et le phasage se définir plus précisément afin de définir un plan guide, **qui sera rendu public dans le courant de l'automne. Une présentation du projet aura lieu à ce moment, au cours d'une réunion publique**, avec une exposition et une visualisation 3D du plan d'aménagement. Elles permettront aux saranais de mieux se projeter et d'apprécier ce que sera le Centre-Bourg de demain.



DON DU SANG

L'Établissement Français du Sang en appelle à la mobilisation du plus grand nombre pour renflouer les réserves de sang. Les conditions sont d'avoir un poids minimum de 50kg, d'être âgé de 18 à 71 ans (4 dons de sang/an autorisés pour les femmes et 6 pour les hommes).

L'Établissement Français du Sang est situé au : 190, rue Léon-Foucault à Saint-Jean-de-la-Ruelle - Tél : 02 38 72 49 49

OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES

En pleine période estivale vous allez peut-être vous absenter de votre domicile. Dans ce cas, vous avez la possibilité de faire surveiller votre habitation par la Police municipale. **Ce service est entièrement gratuit, il vous suffit de remplir le formulaire d'inscription sur le site de la Ville www.saran.fr ou de venir vous inscrire en mairie aux heures d'ouverture.**

Renseignements 02 38 80 34 38

SUBVENTIONS ASSOCIATIONS

Vous êtes une association et vous souhaitez effectuer une demande de subvention à la mairie ? Il vous suffit pour cela de télécharger les documents sur le site de la Ville.

www.saran.fr, rubrique Demande de subvention

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA DÉCHETTERIE

De mars à octobre

Lundi de 14h à 18h30 - du mardi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h30 - dimanche de 9h à 13h.



**Dimanches
12 & 19 juin**

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

Les élections législatives se déroulent les dimanches 12 et 19 juin. Ce scrutin permet de renouveler les 577 députés qui siègent à l'Assemblée Nationale. À cette occasion, les 15 bureaux de vote de Saran seront ouverts de 8h à 18h.

Les 12 et 19 juin, les électeurs saranais sont appelés aux urnes à l'occasion des élections législatives. À l'issue des 2 tours de ce scrutin majoritaire, leur vote désignera le/la député(e) de la 2^e circonscription du Loiret (ou Orléans-ouest) qui les représentera pour les 5 prochaines années à l'Assemblée Nationale. À l'Assemblée Nationale, les députés votent les lois. Qu'il s'agisse de projets de loi initiés par le gouvernement ou de propositions de loi formulées par les députés eux-mêmes. Ils peuvent également amender les textes de loi proposés par le gouvernement afin de les modifier. Pour voter, il faut être inscrit sur les listes électorales et se munir d'une pièce d'identité et de sa carte électorale. L'électeur peut également donner procuration à un tiers.

Pour vérifier son inscription sur les listes électorales : Scannez le QR Code



◆ Pour faire établir une procuration :

La démarche physique pour faire établir une procuration est possible en mairie, au commissariat de police ou d'une brigade de gendarmerie ou encore auprès du tribunal d'Orléans. L'électeur doit être muni d'un justificatif d'identité. La mairie informe ensuite le mandant que sa demande est validée.

Pour **une procédure dématérialisée**, le site www.service-public.fr explique les nouvelles règles en vigueur et la procédure pour établir une procuration.

Rappel : Pour donner procuration, vous devez connaître le numéro national d'électeur de votre mandataire (la personne à qui vous donnez procuration). Ce numéro est inscrit sur les cartes électorales et peut être retrouvé directement en ligne. Par ailleurs, en se connectant sur le site service-public.fr, l'électeur peut vérifier qu'une procuration a bien été donnée ou reçue.

◆ Soyez assesseurs !

La Ville de Saran recherche des assesseur(e)s bénévoles afin d'assurer le bon déroulement des élections législatives.

Pour devenir assesseur(e), il suffit d'être inscrit(e) sur les listes électorales et d'être disponible de 8h à 18h pour tenir le bureau de vote, et en début de soirée, jusqu'à la fin du dépouillement.

Inscrivez-vous au plus vite.

Mairie de Saran - Tél. : 02 38 80 34 74 - administration.generale@ville-saran.fr





LES ATELIERS DE LA MLC EXPOSET

Du 3 au 19 juin, la galerie du Château de l'Étang offre à découvrir les œuvres des artistes adhérents de la Maison des Loisirs et de la Culture (MLC) autour du thème du paysage.

« Un paysage, c'est un regard porté sur un morceau de nature, de ville, une ligne d'horizon, un imaginaire ». Aquarelle, peinture, dessin, sculpture, patchwork, porcelaine... Au gré des techniques, ces œuvres invitent à l'évasion et à la découverte et à des rencontres improbables entre l'art et le patrimoine. Une promenade qui mêle rêverie et réflexion. **Fabienne Delavis, artiste peintre et art-thérapeute**, est l'invitée d'honneur de cette exposition. « Avant de débiter une œuvre, je fais un dessin puis devant la toile, j'exploite l'inattendu. C'est un travail de cheminement et le résultat est évolutif. Je fais des esquisses d'après la nature et des souvenirs » explique cette adepte de l'acrylique.

Du vendredi 3 au dimanche 19 juin

GALERIE DU CHÂTEAU DE L'ÉTANG

Du mardi au vendredi de 14h à 17h30

Samedi et dimanche de 14h30 à 18h30 (en présence des artistes)

Entrée libre - Fermé le lundi et les jours fériés

Tél : 02 38 80 35 61

PORTES OUVERTES ÉCOLE DE DANSE

Les professeurs Audrey Millet, Claire Betzina et Frédérique Charton, et tous les élèves danseurs de l'EMMD vous proposent de venir assister aux cours.

DU 20 AU 24 JUIN

Tous les soirs à partir de 17h et le mercredi à partir de 11h

École de danse, allée Jacques-Brel. Renseignements : 02 38 62 57 65

Ces portes ouvertes seront également un moment propice à la découverte de l'école de danse pour tous les nouveaux élèves qui souhaiteraient s'inscrire à la rentrée de septembre 2022.

• **Cours initiation 1^{ère} année (6 ans) :**

lundi 17h à 18h ou mercredi 14h30 à 15h30

• **Cours initiation 2^e année (7 ans) :**

lundi 17h à 18h – mardi 17h à 18h – mercredi 15h30 à 16h30

• **Cycle I 1^{ère} année (8 ans et +) :**

Danse classique lundi 17h à 18h30 ou mercredi 11h à 12h30

Danse jazz mardi 18h à 19h30 ou vendredi 17h à 18h30

ÉCOLE MUNICIPALE DE MUSIQUE ET DE DANSE ANNÉE SCOLAIRE : 2022-2023

Inscription des nouveaux élèves : à partir du 13 juin à l'accueil de la mairie / 02 38 80 34 01

Pièces justificatives : photocopies du livret de famille, d'un justificatif de domicile et de l'avis d'imposition 2022 sur les revenus 2021 + un certificat médical (pour la pratique de la danse)

Contacts : emmd@ville-saran.fr / 02 38 80 35 19

ON SE SMACK ?

C'est un rendez-vous d'un type nouveau que propose aux Saranais (à partir de 16 ans) Coralie Cauchi, comédienne, lectrice et metteuse en scène de la compagnie Serres Chaudes, soutenue par le Théâtre de la Tête Noire.

Une SMACK, entendez par là « Soirée Modulable Artistique Culturelle et Kaléidoscopique », est **un moment partagé et participatif** autour d'une thématique et d'œuvres artistiques s'y rattachant. Ce rendez-vous d'environ 1h30 s'adresse à un groupe de 10 à 30 personnes, se connaissant ou non, qui ont envie de vivre un moment de convivialité et d'échanges autour de textes, d'extraits vidéos, de musiques...

Orchestrée et animée par Coralie Cauchi, une SMACK peut se dérouler le matin, l'après-midi, en soirée et dans nombre d'endroits : au bureau, dans un lycée, à la maison, dans la forêt, dans un centre de détente...

Informations et inscription

Marjolaine Baronie

Tél. : 02 38 73 14 14

marjolaine.baronie@theatre-tete-noire.com

CONSULTATION : VOS HABITUDES AU CENTRE NAUTIQUE

Le centre nautique de La Grande Planche réinterroge ses pratiques et modes de fonctionnement auprès de ses utilisateurs-trices pour recenser leurs impressions et leurs idées d'amélioration.

Horaires, activités, équipements... vous pouvez donner votre avis pour permettre à la Ville de répondre au mieux à vos attentes et vos envies afin d'améliorer la qualité des services rendus (usage, horaire, eau, communication, règlement de fonctionnement...).

Pour contribuer à l'évolution de l'équipement et son adaptation constante à vos attentes, vous pouvez répondre à l'enquête de plusieurs façons :

- répondre directement au questionnaire en ligne en scannant le QR Code.
- remplir le questionnaire « papier » disponible au centre nautique.



LUTTE CONTRE LE BRUIT

L'utilisation des tondeuses à gazon et autres outils de bricolage sonores qui peuvent occasionner des troubles du voisinage est autorisée par arrêté municipal de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30 du lundi au vendredi ; de 9h à 12h et de 15h à 19h le samedi ; et de 10h à 12h le dimanche et les jours fériés.

CONCESSIONS PERPÉTUELLES ET CENTENAIRE EN ÉTAT D'ABANDON AU CIMETIÈRE MUNICIPAL DU BOURG

Le 2^e constat d'abandon aura lieu **le 1^{er} juillet 2022 à 11h au cimetière du Bourg**. La liste des concessions engagées dans la procédure de reprise sera affichée en mairie, au cimetière du Bourg et est publiée sur le site internet de la Ville.



ÇA NE PASSE PAS !

Ensemble, protégeons l'environnement ! Ne jetez pas n'importe quoi dans les toilettes !

De par leur nature résistante, les lingettes, masques, protections hygiéniques, huiles bouchent les réseaux et les pompes. Conséquences : des risques d'inondation, de débordement et donc de pollution de l'environnement lors d'épisodes pluvieux importants. Ces détritius sont un fléau pour les équipements, les structures d'assainissement et pour l'environnement.

Sur certains emballages, on peut lire la mention "biodégradable", certaines marques incitant à les jeter dans les toilettes. Pourtant, la durée du trajet entre les toilettes et la station d'épuration est trop courte pour que les détritius aient le temps de se décomposer. Chaque année, **220 tonnes de lingettes** sont récupérées dans les canalisations de la métropole orléanaise, c'est beaucoup trop. **Les lingettes comme les autres détritius doivent donc impérativement être jetées dans la poubelle.**

Changeons nos habitudes !

Orléans Métropole www.orleans-metropole.fr

ORLÉANS
MÉTROPOLÉ

« À nous les vacances à Saran ! »

À partir du 8 juillet, les enfants (dès 3 ans), jeunes, et jeunes adultes vont pouvoir découvrir et choisir leurs loisirs. Des vacances d'été qui viennent à point nommé. Idéal pour se reposer et/ou se dépenser, dans tous les cas, pour se ressourcer à son rythme et selon ses envies. Bonne humeur, soleil, jeux, détente, mini camp, veillée, mer/montagne ou campagne, animations de quartier, piscine, activités partagées... Sur cette saison estivale, sont réunis une bonne partie de ces ingrédients pour vivre un été palpitant et bien mérité.

Centres de loisirs, Relais de quartier, Sport Été Animation, Œuvres Universitaires du Loiret vous accueillent. Pour des vacances sereines, pensez aux inscriptions et aux réservations !
Informations au secrétariat de la Direction Éducation et loisirs : 02 38 80 34 18

Les relais de quartier (11/17 ans)

Du 8 juillet au 5 août - clubs ados du Vilpot et du Bourg (Chêne-Maillard fermé)

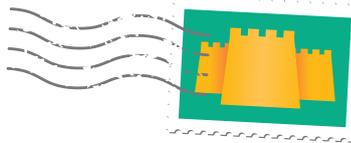
Du 8 au 31 août - club ados du Chêne-Maillard (Vilpot et Bourg fermés)

- 10h-12h (uniquement sur inscription)
- 13h30-18h30 (accueil libre et activités menées)

Accueils libres, conviviaux et de proximité aux jeunes avec chaque semaine :

- des ateliers/projets sur inscription (le matin),
- un accueil libre l'après-midi,
- des animations de proximité et de quartier,
- 1 sortie, 1 grand jeu et 1 soirée par semaine (min.),
- des séjours et mini-camps durant les 2 mois d'été.

Viens construire tes vacances et partager tes envies, tes idées (sorties, projets, veillées, séjours...) en franchissant les portes des clubs.



Le club mécanique (12/25 ans)

Du 8 au 22 juillet et du 16 au 31 août de 14h à 18h30

Le club mécanique permet de découvrir et de s'initier à la mécanique moteur, aux énergies « propres et vertes »... mais aussi des temps plus spécifiques comme un camp itinérant vélo...

SEa (Sport Été Animation) (11/16 ans)

Des vacances sportives au cœur de la ville (plaine extérieure du centre nautique).

L'été sera également placé sous les couleurs de Terre de Jeux 2024 (Jeux Olympiques et Paralympiques Paris 2024)

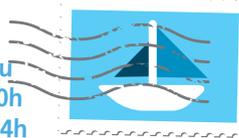
Sports de plage, de raquettes, aventure, escalade, accrobranche, golf, VTT, aviron, baignade, athlétisme et bien plus encore.

(Venir impérativement en tenue de sport)

Du 8 juillet au 31 août de 10h à 12h et de 14h à 17h. Un accueil

est organisé dès 8h30 avec possibilité d'apporter son pique-nique le midi (en glacière - uniquement des repas froids).

Inscription obligatoire en Mairie et fréquentation journalière (réservation possible).



Les animations de quartier

Un après-midi (dès 15h) pour se retrouver et jouer en familles, entre habitants et partager un goûter.

- Le 13 juillet aux Chimoutons,
- Le 10 août à la Chiperie,
- Le 17 août à la Tête Noire,
- Le 24 août au Vilpot,
- Le 31 août au Chêne Maillard.

Les animations de proximité

Contacts, échanges, jeux libres sur les différents secteurs de la ville de 18h à 20h.

Pour connaître les lieux précis 02 38 80 34 06

• Adhésion Jeunesse obligatoire (10€) - accessible dans les clubs ou au PIJ.

Le PIJ - Point Information Jeunesse est ouvert pour vous accueillir, vous informer, vous accompagner dans vos démarches (formations, études, emplois, vie quotidienne...) aux horaires habituels et assurer au mieux sa rentrée scolaire.

Les centres de loisirs Marcel-Pagnol (3/8 ans) et la Base de la Caillerette (9/14 ans)

Du 8 juillet au 5 août (fermeture les 14 et 15 juillet)

« **Les mondes merveilleux et fantastiques** » pour les maternels, « **voyage autour du monde avec 4 destinations à découvrir** » pour les élémentaires et « **bienvenue au Club Village Vacances aux ambiances festives et de loisirs** » pour les ados.

Fêtes de fin de centre : le 2 août pour Marcel-Pagnol et le 4 août pour la Base de la Caillerette (à partir de 18h45)

• **Réservations obligatoires jusqu'au 16 juin**

Du 8 au 30 août (fermeture les 15 et 31 août)

« **La vie de camping, le centre prend ses airs de vacances !** » pour les maternels, « **l'été poursuit son tour du monde avec 3 autres destinations** » pour les élémentaires et « **club village vacances – épisode II** » pour les ados.

Fêtes de fin de centre : le 25 août pour la base de la Caillerette et le 26 août pour Marcel Pagnol (à partir de 18h45)

• **Réservations obligatoires jusqu'au 16 juillet.**

Mais ce sont aussi des sorties à thèmes, de proximité, des veillées, des nuits au centre, des mini-camps, des piscines durant tout l'été (programmes diffusés en début de chaque séjour).



Grand air et dépaysement avec les Œuvres Universitaires du Loiret (4-14 ans)

Attention il ne reste que quelques places !



Dans le cadre d'une collaboration entre la Mairie de Saran et les Œuvres Universitaires du Loiret, 8 séjours sont organisés pour accueillir 40 enfants (5 places/séjours) avec différentes thématiques entre terre, mer ou campagne.

- **Ingrannes (Loiret) - 4/6 ans** : « forêt et animaux » du 25 au 30 juillet et du 22 au 27 août,
- **Crocq (Creuse) - 6/12 ans** : « un séjour chez les Indiens » du 1^{er} au 7 août et du 8 au 14 août,
- **Lans en Vercors (Isère) - 6/12 ans** : « à cheval dans le Vercors » du 8 au 14 juillet et du 12 au 19 août,
- **Les Sables d'Olonne (Vendée)** : « bodyboard – kayak » du 8 au 15 juillet (11/14 ans) et « voile sur optimist » du 14 au 21 août (7/10 ans).

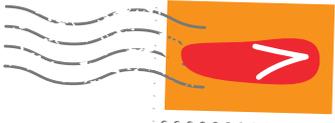
COMPLET

COMPLET

Modalités : pré-inscription en Mairie (constitution du dossier – prise en charge de la Mairie, éventuelle déduction des bons CAF du reste à charge de la famille). Pour information : séjours compris entre 360 € et 510 €.

- **Réservations dans la limite des places disponibles**
- **Pour connaître le descriptif des séjours et accéder aux informations et documents – se rendre en mairie ou sur son espace famille.**

La Médiathèque



L'été s'invite également à la médiathèque avec un programme pour petits et grands, seul, entre amis ou en famille.

Du 2 juillet au 13 août :

- les RDV incontournables des « **histoires pour les grandes ou petites oreilles** » (samedis planifiés) : histoires, comptines pour les tout-petits (0-18 mois) ou à partir de 4 ans,
- les « **Mardis ciné de l'été** » les 12 juillet et 9 août à 11h – véritable moment de détente,
- le « **kwi-quiz** » : s'amuser, s'affronter et devenir le roi du quiz (ados et adultes) le 16 juillet à 11h,
- la « **dictée de l'été et jeux autour des mots** » pour tester ses connaissances dans la bonne humeur le 10 août à 11h.

• **Inscription conseillée 1 mois avant l'événement (voir programmation en médiathèque).**

Rentrée scolaire



Jeu 1^{er} septembre 2022

Centres de loisirs (mercredi et vacances), restauration, accueil périscolaire

• **Réservation à partir du 18 juin 2022, sur l'espace famille ou à l'accueil de la mairie (guichet unique).**

+ d'infos sur les « pages activités » de votre espace famille

Aides aux vacances d'été

Le CCAS de la Ville de Saran renouvelle l'action « aides aux vacances d'été » afin de permettre aux enfants saranais de pratiquer des activités ou de participer à des séjours proposés par la Ville pendant la période estivale.

Ces prestations concernent :

- 1) l'attribution d'entrées au centre nautique de Saran,
- 2) La participation financière pour la fréquentation des structures municipales (pour une durée de 20 jours maximum) :
 - Centre de loisirs (Marcel Pagnol, Base de la Caillerette),
 - Colonies, mini-séjours,
 - SEA (Sports Été Animations).

> **Ont droit à ces prestations, toutes familles avec enfant de moins de 18 ans et bénéficiaires de la C.S.S. (Complémentaire Santé Solidaire).**

Participation de 1 € par jour et par enfant à régler par la famille.

Se présenter à la Direction de l'Action Sociale avant toute inscription avant le :

- **16 juin 2022 pour les vacances du mois de juillet 2022**
- **16 juillet 2022 pour les vacances du mois d'août 2022.**

Toutes absences injustifiées et facturées resteront à la charge de la famille.

Informations : Direction de l'Action Sociale – 02 38 80 34 20



Vendredi 1^{er} juillet en soirée et samedi 2 toute la journée, la fête du quartier va battre son plein. « Le Vilpot change de tête », pour son retour vivement attendu.

Après trois ans d'interruption pour les raisons que l'on sait, la fête du Vilpot vous invite à **un moment joyeux, familial et populaire**. L'édition 2022, placée sous le thème « le Vilpot change de tête », propose **une multitude d'animations et de temps festifs**. « La fête est très attendue dans le quartier et au-delà, souligne **Sandrine Muset, coordinatrice de l'évènement**. Il y a une forte demande pour revivre des moments ensemble. Cette fête va redonner du dynamisme à fond les ballons ». À l'occasion, le quartier se dote d'un nouveau look : les balcons et fenêtres, halls et escaliers, arbres et allées, se parent de rubans multicolores, de ballons... Une décoration qui donne son nom à la fête. Son ouverture se déroule vendredi à 18h, avec une déambulation jusqu'au Foyer Georges-Brassens où un pot sera servi. Pour le samedi, les organisateurs ont bien fait les choses. Dès 14h de nombreux ateliers (maquillage, masque, coiffure, déguisement) seront à disposition du public. Idéal pour poser devant la boîte à selfies !

jeux pour les tout-petits, style kermesse et aussi d'autres pour toutes les générations : parcours sportifs, d'adresse, jeux coopératifs. Des arts du cirque, structures gonflables (rodéo mécanique...) et autre circuit d'hoverboard sont également prévus. Les basketteuses de l'équipe fanion de l'USM seront aussi de la fête. Comme de coutume, la fête se conclura par un repas préparé par les habitants. Il s'agira d'une soirée « Festi'talents », sorte de soirée cabaret où le public est invité à faire le spectacle. Cette fête du Vilpot est organisée par les structures municipales de la jeunesse (local enfants, club ados, club mécanique), l'association Paroles d'habitants et le Foyer Georges-Brassens. « L'idée est d'impliquer les habitants, les jeunes et les parents afin qu'ils s'approprient la fête, dit **Bruno Soutadé, responsable du service municipal de l'enfance et de la jeunesse**. Vilpot en fête doit créer du vivre ensemble ». À noter que la recette de la buvette sera entièrement reversée à la section saranaise du Secours populaire.

• **Clément Jacquet**



LA CITOYENNETÉ ET LE PARTAGE COMME MOTEUR

« Partage, construction collective, vivre ensemble et implication citoyenne sont les ingrédients qui permettront aux saranaises et aux saranaïes de vivre une belle fête. Cet événement prend tout son sens par l'investissement, depuis plusieurs mois, des habitants, des jeunes, des résidents du Foyer Georges-Brassens, des associations, et des structures du secteur, des agents, et services de la Ville. Un bel exemple de citoyenneté au service de toutes et tous.

Cette fête lancera également la saison estivale saranaise « Sortez, c'est l'été ! », avec, durant 2 mois, plus de 30 actions de proximité gratuites dans toute la Ville, pour toutes et tous. »

MATHIEU GALLOIS,
Adjoint à la Vie et aux relais de quartier, à la Citoyenneté, à l'Action Sociale et au Logement.

La Fête crée du vivre ensemble

Tout le long de l'après-midi, de nombreux stands seront ouverts au public. Citons les



Élève en 1^{ère} STD2A arts appliqués, la jeune saranaise Inès Da Silva a participé à la création d'un mur végétalisé au sein du lycée Charles-Péguy d'Orléans.

Inauguré le 19 mai, ce projet environnemental innovant a reçu le soutien financier de la Ville.

Il faut parfois du temps et de l'opiniâtreté pour concrétiser une idée. C'est l'expérience qu'a faite récemment Inès Da Silva.

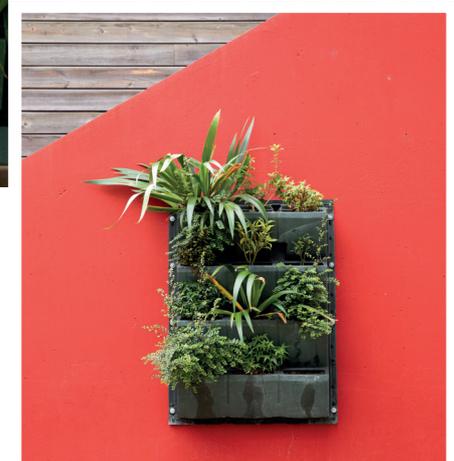
À tout juste 17 ans, elle a pris part au projet d'installation d'un mur végétalisé au sein de son établissement, le lycée Charles-Péguy d'Orléans, qui accueille actuellement pas moins de 1 420 élèves. « L'idée d'une démarche écologique date de 2019 » explique Inès. « Elle est partie d'élèves membres du CVL (Conseil des délégués pour la Vie Lycéenne). Au début, la création d'un toit entièrement végétalisé a été envisagée, puis le projet s'est réorienté sur un « Écolomur », sur le grand mur vide du hall d'accueil du lycée, pour **contraster avec le béton**. Le proviseur a adoré cette idée ». Entre-temps, la COVID 19 s'est invitée perturbant le planning du

projet. Les élèves initiateurs du mur végétalisé ont quitté l'établissement en transmettant le relais à six autres membres du CVL, dont Inès. Un premier petit module a été installé. Puis l'« Écolomur » a été mis en place par l'entreprise Modulogreen en décembre dernier. « Madame Pèbre, adjointe technique de laboratoire (SVT), nous a énormément aidés dans les différentes démarches et pour monter le dossier » souligne la jeune Saranaise.

Un projet riche d'enseignement

Désormais, le mur végétalisé (5x5m), situé dans un lieu de passage fréquent, a trouvé sa place dans le quotidien des lycéens. « On le regarde et ça fait du bien », confie Inès. Constitué de plantes pérennes, il offre à apprécier **un fleurissement qui évolue au gré des saisons**. Un goutte-à-goutte alimenté par l'eau de pluie contribue à sa vivacité et à son développement, en toute autonomie. « Le mur est installé à l'ombre. Nous avons opté pour des plantes rampantes qui n'ont pas besoin de beaucoup de lumière et de soleil. À terme, l'objectif est que la structure en plastique soit masquée par les végétaux ».

Recherche d'entreprises, courriels, courriers, échanges téléphoniques, rendez-vous, relances... La concrétisation de



ce mur végétalisé a nécessité d'innombrables démarches de la part du groupe d'élèves. Pour Inès, qui souhaite devenir architecte, il lui a permis « de se projeter dans l'univers professionnel ». « Ça a été notre première à tous » résume Dahilla Pèbre, qui a encadré les lycéens sur la durée de la démarche. « C'est un projet assez lourd à porter, mais il a été riche en enseignement pour tout le monde. Plusieurs de nos interlocuteurs (dont l'entreprise, et un pépiniériste) ont été sensibles à notre démarche ».

9 000 euros ont été mobilisés pour la réalisation de ce projet environnemental, auquel le conseil municipal a décidé d'octroyer une subvention de 150 euros.

À présent, ce mur végétalisé constitue **une vitrine pour les élèves**. Il participe au bien-être de tous les lycéens » conclut avec satisfaction l'encadrante.

• **Arnaud Guilhem**

Restauration municipale Juin

Menus susceptibles d'être modifiés selon approvisionnements

LUNDI 6 JUIN FÉRIÉ

MARDI 7 JUIN

Salade iceberg
Omelette bio
Beignets de courgettes
Pain bio
Yaourt nature bio
Fruit de saison

MERCREDI 8 JUIN

Tomates, concombres, maïs
Dos de cabillaud sauce aneth
Céréales gourmandes
Pain bio
Crème dessert bio vanille

JEUDI 9 JUIN

Salade de pépinettes bio
aux dés de mimolette
Rôti de bœuf bio
Haricots beurre
Pain bio
Fruit de saison

VENDEDI 10 JUIN Menu Végétarien

Carottes râpées vinaigrette
Chili végétarien aux haricots
rouges
Riz bio
Bûche de chèvre
Pain bio
Smoothie aux fruits exotiques

LUNDI 13 JUIN

Pâté de campagne,
cornichons (terrines
de légumes)
Dos de colin sauce provençale
Courgettes bio
Comté AOP
Pain bio
Fruit de saison

MARDI 14 JUIN

Pommes de terre aux crudités
Émincé de porc sauce cajun
(polenta au fromage)
Chou fleur bio
Port Salut
Pain de campagne
Fruit de saison

MERCREDI 15 JUIN

Melon
Sauté d'agneau sauce catalane
Spirales bio semi-complètes
Pain bio
Fromage blanc bio aux fruits

JEUDI 16 JUIN Menu Végétarien

Betteraves bio vinaigrette
Tajine de légumes
Semoule bio
Mini cabrette bio
Pain bio
Far Breton

VENDEDI 17 JUIN

Salade feuille de chêne
Aiguillettes de poulet sauce thaï
Épinards bio
Pain bio
Petits suisses bio aromatisés

LUNDI 20 JUIN

Carottes râpées bio
Parmentier de poisson
Pain bio
Yaourt aromatisé bio

MARDI 21 JUIN Menu végétarien

Pastèque
Bolognaise végétarienne
(lentilles)
Spaghetti bio,
emmental râpé
Pain bio
Glace

MERCREDI 22 JUIN

Salade piémontaise
Cuisse de poulet au jus
Ratatouille
Pain bio
Camembert bio
Fruit de saison

JEUDI 23 JUIN

Tomates à croquer
Cake au thon
Chips
Pick et Croq
Pain au céréales
Compote à boire, petit biscuit

VENDEDI 24 JUIN

Lentilles vinaigrette
Rôti de bœuf bio froid
Haricots verts
Fromage blanc bio nature
Pain bio
Fruit de saison

LUNDI 27 JUIN

Taboulé à la semoule bio
Aiguillettes de poulet saucette
espagnole
Beignets de brocolis
Fromage blanc bio nature
Pain bio
Fruit de saison

MARDI 28 JUIN

Salade fraîche
Jambon blanc à trancher
(boulettes de sarrasin)
Purée de pommes de
terre bio
Pain bio
Fromage blanc bio aromatisé

MERCREDI 29 JUIN Menu végétarien

Concombres vinaigrette
Légumes couscous aux pois
chiches
Boulgour bio
Pain bio
Crème dessert bio chocolat

JEUDI 30 JUIN

Salade de pépinettes bio
au surimi
Rôti de veau jus au thym
Haricots beurre
Saint Morêt bio
Pain bio
Fruit de saison

VENDEDI 1^{ER} JUILLET

Courgettes râpées,
dés de mimolette
Dos de cabillaud sauce aneth
Riz bio
Pain de campagne
Île flottante

LUNDI 4 JUILLET

Salade iceberg
Pépites de poisson pané
Blé bio
Pain céréales
Petits suisses aromatisés bio

MARDI 5 JUILLET Menu végétarien

Betteraves bio maïs bio
Boulettes sarrasin/lentilles
Courgettes bio
Gouda bio
Pain bio
Fruit de saison

MERCREDI 6 JUILLET

Tagliatelles bio à la romaine
Escalope de dinde sauce thaï
Épinards bio béchamel
Brie
Pain bio
Fruit de saison

JEUDI 7 JUILLET

Melon
Sauté de bœuf aux poivrons
Pommes de terre vapeur
Mini cabrette bio
Pain bio
Glace

VENDEDI 8 JUILLET Menu végétarien

Macédoine
Lasagnes maison tomate soja
Salade fraîche
Pain bio
Yaourt bio nature
Fruit de saison

LE COLLÈGE MONTJOIE SOUFFLE SES 50 BOUGIES

Samedi 11 juin, le collège, en partenariat avec la mairie, fête ses cinquante ans. L'opération, qui regroupe sur une matinée visite, expo, stands, ateliers, animations..., se veut avant tout un moment convivial et d'échanges.



1972-2022. Cinq décennies que l'établissement scolaire accueille des générations de Saranais. Ça valait bien une fête ! Le collège et la Ville ont décidé de marquer le coup. « L'objectif de cette opération est de se rassembler, de rassembler les Saranais pour un temps de convivialité et d'échanges. De découverte de notre histoire commune, explique **Paula Houry, principale du collège**. Les 50 ans sont aussi l'occasion de valoriser le collège, ses actions, ses personnels, la mairie ». Dès 9h30 Montjoie ouvrira ses portes aux familles des collégiens, à celles des élèves de CM2. Ainsi qu'aux anciens élèves, anciens professeurs et personnels de l'établissement (Ndlr : entrée sur réservation, voir encadré). De nombreux stands représentant les actions du collège et celles des services municipaux sont prévus : club éco-collégien, atelier ludothèque, Conseil à la vie citoyenne, PIJ (Point information jeunesse), associations sportives, École municipale de musique et de danse, accompagnement à la scolarité...

Les élèves associés à l'organisation

Le programme proprement dit s'étend de 9h30 à 14h. La matinée s'ouvre par la visite du collège, avec notamment des ateliers-démonstrations menés par les professeurs (français, mathématiques, histoire, arts plastiques, espagnol...). À noter que les élèves volontaires sont associés à l'organisation de l'événement comme co-animateurs pour l'accueil, les visites et la restauration. Après les discours officiels place sera donnée aux animations : chorale du collège, spectacle hip-hop et danse freestyle sur des musiques actuelles. Il sera temps ensuite d'échanger autour d'un temps convivial.

• Clément Jacquet

UN PARTENARIAT DE QUALITÉ

Les liens entre la Ville et l'établissement scolaire sont multiples. « Il s'agit d'un partenariat naturel et riche », assure **Aziza Chaïr, adjointe municipale à l'action scolaire**. Et l'élue de citer les nombreuses actions municipales menées en faveur des collégiens : intervention du PIJ, des éducateurs sociaux, du service jeunesse, de la police, mise à disposition des équipements sportifs, subventions pour les séjours à l'étranger, les classes dépaysées, le CDI... « Les 50 ans de Montjoie c'est aussi des souvenirs pour beaucoup de Saranais. Les années collège ça marque ». Pour l'organisation de l'événement la mairie a voté une enveloppe budgétaire exceptionnelle.



Archives photographiques

50 ANS COLLÈGE
Montjoie

PENSEZ À RÉSERVER !

Pour des raisons d'organisation les personnes (anciens élèves, anciens professeurs et personnels) désireuses d'être invitées sont priées de se manifester auprès du collège.

Contact : Tel : 02 38 79 00 22 • Courriel : ce.0451038j@ac-orleans-tours.fr

24, 25 ET 26 JUIN

FESTIVAL
THÉÂTRE
SUR L'HERBE

Dossier réalisé par Arnaud Guilhem

Ce grand rendez-vous artistique et poétique, proposé par l'équipe du Théâtre de la Tête Noire, avec un important soutien logistique et financier de la Ville, fête cette année sa 17^e édition. Spectacles en extérieur et intérieur, cirque, théâtre de rue, danse, musique, expositions, expériences participatives... Tous les spectacles sont gratuits et s'adressent à un public intergénérationnel.



Jean-Paul Vanneau,
adjoint à la culture

« Cette 17^e édition du Théâtre sur l'Herbe présente un modèle un peu nouveau puisqu'il **intègre pleinement la dimension environnementale**. Un festival sans grosses structures, mais avec **une grande diversité de spectacles proposée et programmée** par Patrice Douchet et l'équipe du Théâtre de la Tête Noire.

Sur ce festival, **tous les spectacles sont gratuits**. C'est important de le souligner. Cela s'inscrit dans **la démarche de la Ville de Saran d'aller vers la culture pour tous**. De rendre la culture accessible à tous, de s'adresser à toutes les générations confondues.

Cette année, le Théâtre sur l'Herbe étend sa programmation du dimanche, puisqu'elle débute dès le matin. Le festival investit l'ensemble du parc du château de l'Étang et s'approprie l'espace, du parking à la forêt.

Ces trois jours de Festival sont **l'occasion pour tous les Saranais de se retrouver**, se rassembler, d'aller de découverte en découverte, de s'émouvoir, et de renouer le lien avec le spectacle vivant tout en participant à une belle histoire ».



Patrice Douchet,
directeur du Théâtre de la Tête Noire
et directeur artistique du Théâtre sur
l'herbe

« Pour cette édition, je me suis questionné sur ce qu'est qu'un spectacle. J'ai souhaité **étendre la notion de spectacle d'extérieur, et celle de spectacle au participatif** et au contemplatif. Je me suis aussi interrogé sur comment la culture et l'art peuvent faire des propositions simples, divertissantes, intergénérationnelles, et toujours porteuses de sens. **Il ne s'agit pas juste de proposer un objet de consommation, mais de prendre le spectateur dans son intégralité** depuis les propositions artistiques jusqu'à sa participation active en passant par la restauration.

Lors de ce Théâtre sur l'Herbe, chacun va faire son festival « à la carte ». Les spectateurs seront libres dans leur circulation. Pendant ces trois jours, il y aura des temps forts, des moments plus intimistes, des surprises, et toujours de la poésie, celle de la vie. Cette programmation participe à mon envie de transition vers quelque chose de moins exponentiel. À mon rêve **d'inscrire les spectacles dans un espace, comme s'ils avaient poussé avec les arbres**. Cela rejoint aussi la notion de sobriété et la spécificité du festival que sont les échanges, le partage, l'élégance, la tendresse et la douceur.

Cette année, nous mettons l'accent sur la dimension environnementale du Festival, en essayant d'être vertueux le plus loin possible et en travaillant à l'élaboration d'une charte ».



PROGRAMMATION

EXPÉRIENCES PARTICIPATIVES

JEUX EN FAMILLE

ANIMALADA

Compagnie Katakarak

Vingt-cinq jeux-animaux construits en matériel de récupération vous invitent à faire travailler vos méninges en famille.

• Samedi : 14h-20h • Dimanche : 12h30-18h30 • Berges de l'étang

BALADE SONORE

UN JARDIN POUR DEMAIN

Collectif I am a bird

Cette pièce sonore met en scène le long voyage d'un jardinier-poète pour constituer son « Jardin planétaire ».

• Samedi : 14h-20h • Dimanche : 11h-18h • Clairière des elfes

DÉAMBULATION + 15 ANS

CARTOGRAPHIE DE L'AVENIR

Compagnie Les guêpes rouges

Une large feuille blanche, deux médianes et un jeu de carte de l'avenir qui sont autant de questions auxquelles les participants sont invités à répondre.

• Samedi 20h • Dimanche 9h30 et 11h30 • Prairie des chaises volantes

DÉAMBULATION

ESPÈCE EN VOIE D'APPARITION

Daniel Pinault et Guillaume Schenk

Au jardin d'acclimatation, sous la houlette du Professeur Panuche, un étrange animal semble avoir pris ses quartiers.

Qui est cet énigmatique phénomène ?

• Samedi : 14h30, 16h30 et 19h30 • Dimanche : 12h30, 16h30 et 18h30 • Hangar à bateaux

PARCOURS DÉCOUVERTE

LE RÉVEIL DES OISEAUX

En compagnie des Naturalistes de Nature Saran

Une balade fort matinale en compagnie de Damien, Lilian et Bruno, qui vous guideront à travers les sentiers du parc pour vous apprendre à reconnaître les chants d'oiseaux.

• Dimanche : 6h • La boîte à outils (accueil)

BALADE SONORE

BULLER

Compagnie Aurachrome

Un bain de son tout en douceur pour prendre le temps du rien. Se laisser aller, écouter rêver.

• Samedi : 16h15 • Dimanche : 11h • Clairière 1,2,3, soleil

LÂCHER-PRISE EN FAMILLE

LES CHAISES

De Jean-Marie Guérin

Attractions foraines interactives, ces sculptures-structures permettent de nager, voler et galoper. Tout ceci à la fois, sans changer de place.

• Samedi : 14h-19h • Dimanche : 13h-19h • Prairie des chaises volantes

PHILO - COLLECTIF (7-12 ANS)

ON INVENTERA LE TITRE DEMAIN

Compagnie Les guêpes rouges

Un spectacle d'avenir dont les enfants sont les héros. Futurs citoyens, ils sont conviés à regarder et questionner le monde dans lequel ils vont bientôt agir.

• Samedi : 14h et 17h30 • Dimanche : 16h • Salle des fêtes

BALADE SONORE + 6 ANS

SPAGHETTI ROUGE À LÈVRES

Chambre d'écoute - #1

Dispositif sensoriel et poétique, la chambre d'écoute invite à suivre l'histoire de Plumeau, qui raconte...

• Samedi : 14-20h • Dimanche : 12h-18h • Hangar à bateaux





SPECTACLES EN INTÉRIEUR

L'INVENTION DU PRINTEMPS

La Tête Noire – La compagnie
Créée et mise en scène par Patrice Douchet et présentée en avant-première du Festival d'Avignon, « L'Invention du printemps » propose une image positive du ralentissement de la consommation, solution à portée de tous pour retarder, éviter les catastrophes annoncées. Douceur, tendresse, lien, échange, partage, inventivité, audace... sont des clefs de ce poème dramatique où le sérieux et l'humour cohabitent aisément.

• Samedi : 16h • dimanche : 11h • Salle des fêtes

MILLEFEUILLES
Compagnie Areski

Muni de lampes de poche, le public pénètre dans une mystérieuse forêt de papier. Au gré des faisceaux lumineux, des silhouettes apparaissent, des paysages se forment et des scènes s'offrent au regard.

• Samedi : 14h, 16h et 18h • dimanche : 13h, 15h et 17h • Salle Petit Prince-château.

PIQUE-NIQUE

En solo, en duo, en famille ou encore entre amis, installez-vous aux abords de l'étang pour reprendre le temps de se détendre, de savourer.

Dimanche, à partir de 12h30 - Berges de l'étang.

CIRQUE THÉÂTRE DE RUE, DANSE

KIT À SURVIVRE

Compagnie 60 décibels

Ancien membre des forces spéciales, Boomerang propose une initiation aux différentes techniques de survie en milieu hostile. L'indépendance en milieu naturel n'aura plus de secret pour le public !

• Samedi et dimanche : 14 h • Sous le cèdre

LE CONCERT DONT VOUS ÊTES L'AUTEUR

Compagnie Art&Co

Entre comédien, auteur et conteur, Arthur Ribo imagine une forme où les histoires sont créées à vue. Un véritable happening où la langue française, riche et vivante, bouleverse et surtout fait rire.

• Samedi : 18h15 • Scène du château

FLY ME TO THE MOON

Leandre clown

Avec pour tout équipement une bicyclette volante, de grosses chaussures et des chapeaux jusqu'aux sourcils, deux clowns entreprennent le voyage des possibles, vers la lune.

• Dimanche : 15h • Scène du château

L'ART DE REINVESTIR

Compagnie Entité

Des performances dansées et musicales, entre puissance du mouvement hip-hop et subtilité d'une écriture d'aujourd'hui.

• Samedi : 16h • Départ : Scène de la forêt

ENTRE NOUS...

Compagnie Entre nous

Dans un espace ouvert, cinq artistes se rencontrent autour de trois mâts chinois et développent un langage chorégraphique commun. Un spectacle plein d'amour.

• Samedi : 15h • Scène de la forêt



3CLOWNS

Compagnie Les Bleus de travail

Malgré la fatigue, l'usure et le grand foutoir de ce monde, Monsieur Lô Airbus et Marcel continuent à explorer gags et acrobaties. Un hommage décalé à la tradition des clowns de cirque.

• Samedi : 21h30 • Scène de la forêt

ENTRE SERRE ET JARDIN

Atelier Lefeuvre et André

Ces deux-là n'ont rien en commun. Tout les oppose. Au milieu, des outils de jardin, détournés avec facétie et virtuosité, leur volent parfois la vedette.

• Samedi : 17h15 • Prairie des herbes folles

LE BAL DES ANGES

Compagnie Bilbobasso

Une salle de bal déserte. Alfonsina se rend à un rendez-vous galant, mais le fantôme de son défunt mari l'accompagne. Sur les rythmes sensuels du tango argentin, le brasier enflamme la nuit et les passions...

• Samedi : 23h30 • Place de la Liberté

SOL BEMOL

Compagnie d'irque & fien

Avec pour seuls bagages une petite valise et quatre pianos anciens, les acrobates-musiciens rejouent la partition d'une vie à deux, avec ses hauts et ses bas. Du cirque virtuose.

• Dimanche : 17h • Scène de la forêt

EXPOSITIONS INSTALLATIONS

Vendredi : 19h-20h, samedi :
14h-20h, dimanche : 13h-19h

LIBERTÉS PRISES

D'Olivier Ott

Vingt-et-une œuvres figuratives en ferrailles de récupération sont réunies sous ce titre à résonance indocile.

• Îlot mythologique

ATELIER METOPE

Le mythe d'Icare ne s'est pas envolé sans laisser de traces. Aujourd'hui comme hier, elles « empreignent » l'actualité de nos chutes.

• Petit étang

ALÉAS

De Jean-Marc Prévault

Aléas climatiques, sanitaires, environnementaux, sociétaux... Une installation d'art environnemental.

• Petit étang

SABBAT, MER MORTE ET ABECE-DAIRE ENIGMATIK

De Fabrice Pressigout

Sabbat : La nature est monstrueuse comme le prouve cette installation. Mer Morte : Découvertes de l'explorateur du futur des fonds marins. L'Abécédaire énigmatik : Jeux d'énigmes pour tous.

• Forêt

MUSIQUE

LA GUINGUETTE A ROULETTES

Une guinguette à la bonne franquette sur des airs de bals perdus endiablés.

• Vendredi 20h • Scène du château

SHAKE THAT THING !

La Fanfare Big Joanna chante -un peu et toujours en anglais-, et joue -beaucoup- de la musique qui vient d'ailleurs.

• Samedi 20h et 22h45 • Scène de la forêt

LEE SOKOMOTO

Trente minutes en équilibre où les rythmes contemporains rencontrent le souffle des forêts ancestrales. Le dialogue a lieu entre deux musiciens complices (saxophone et percussions) à la recherche d'un instant suspendu.

• Dimanche 16h • Petit étang.

LA FAMILLE ZIMBOUM

Avec humour et bonne humeur, la Famille Zimboom interprète le répertoire traditionnel pour enfants, mais pas que !

• Dimanche 12h30 • Berges de l'étang



UNE VOIX DANS LA NUIT...

Parce que l'art doit continuer à éclairer le monde face à la barbarie.

Dans la nuit du samedi, entre le rire des « 3clowns » et les gerbes de feu du « Bal des Anges », la voix de la chanteuse ukrainienne Inshaya résonnera au bord du lac accompagnée par le pianiste Vincent Viala.

Un temps fort d'hommage poétique à toutes celles et ceux qui ont fui la guerre, mis en scène et en lumières par Patrice Douchet, avec la complicité du public.

• Samedi : 23h15
• Berges près de l'îlot

Rejoignez l'aventure !

Le Théâtre sur l'Herbe recherche des bénévoles (à partir de 16 ans). Les personnes souhaitant participer activement à l'organisation du festival peuvent contacter le TTN.

• Tél. : 02 38 73 02 00 • contact@theatre-tete-noire.com

Programme complet disponible sur www.saran.fr, www.theatre-tete-noire.com et auprès de vos structures municipales.

Informations

TTN : 02 38 73 02 00 • contact@theatre-tete-noire.com • www.theatre-tete-noire.com

Juin 2022



Du 3 au 19 juin

EXPOSITION « LES ATELIERS DE LA MAISON DES LOISIRS ET DE LA CULTURE »

- > GALERIE DU CHÂTEAU DE L'ÉTANG
02 38 80 35 61
CHATEAU.ETANG@VILLE-SARAN.FR
- > DU MARDI AU VENDREDI DE 14H À 17H30
- > SAMEDI ET DIMANCHE DE 14H30 À 18H30 (EN PRÉSENCE DE L'ARTISTE)
- > FERMÉ LE LUNDI
- > ENTRÉE LIBRE

Samedi 4 et Dimanche 5 juin INTERCOMITÉS HANDBALL (2008)

- > HALLE DES SPORTS JACQUES-MAZZUCA
- > LA JOURNÉE LE SAMEDI ET LE MATIN LE DIMANCHE

Samedi 4 juin PRIX LITTÉRAIRE, PRIX LUVU 2022 – Découverte du/de la lauréat(e)

- > MÉDIATHÈQUE – LA BOÎTE
- > À 10H30
- > GRATUIT, ENTRÉE LIBRE (ADULTES)

FOOTBALL N3

- Usm Saran reçoit Berrichonne Châteauroux (2)
- > STADE D'HONNEUR JACQUES-MAZZUCA
- > À 18H



HANDBALL STARLIGUE

- Saran reçoit Limoges
- > HALLE DES SPORTS JACQUES-MAZZUCA
- > À 20H

Jeudi 9 juin CONCERT DE FABIENNE PRALON

- Proposé par le Théâtre de la Tête Noire
- > THÉÂTRE MUNICIPAL,
144 ANCIENNE ROUTE DE CHARTRES
- > À 20H30 POUR LE GROUPE DES ADULTES
- > RENSEIGNEMENTS 02 38 73 02 00
WWW.THEATRE-TETE-NOIRE.COM

Vendredi 10 juin ATELIER CAFÉ NUMÉRIQUE

- « Comment utiliser son smartphone Android ? : les applications »
- > MÉDIATHÈQUE – LA BOÎTE
- > À 18H
- > GRATUIT, SUR INSCRIPTION 02 38 80 35 10
OU MEDIATHEQUE@VILLE-SARAN.FR



Samedi 11 et Dimanche 12 juin

WATERPOLO R1

- Finales Centre Val de Loire / Normandie / Bretagne / Pays de Loire
- > CENTRE NAUTIQUE DE LA GRANDE PLANCHE
- > À 18H LE SAMEDI ET LA JOURNÉE LE DIMANCHE

Samedi 11 juin 50 ANS DU COLLÈGE MONTJOIE

- > COLLÈGE MONTJOIE, RUE MAURICE-CLARET
- > INFORMATIONS ET RÉSERVATIONS 02 38 79 00 22

YOPIMÉ

- Ateliers Proposé par Art's Danse
- > ÉCOLE MUNICIPALE DE DANSE
- > DE 10H30 À 11H30
- DANSE AFRO-CONTEMPORAINE**
- > DE 11H45 À 13H45
- > RENSEIGNEMENTS 06 81 26 56 35 09
ARTS-DANSE.SARAN@GMAIL.COM

MARCHE DE L'ÉTÉ

- Proposée par l'Usm Saran Marche
- > DÉPART AU PIED DU CHÂTEAU D'EAU, RUE DES FOSSES GUILLAUME (BASE DE LOISIRS DE L'ORÉE DE LA FORÊT, DERRIÈRE LE BOWLING)
- > À 14H POUR LA MARCHE DE 12 KM
- > À 15H POUR LA MARCHE DE 8 KM
- > MARCHE OUVERTE AUX LICENCIÉS OU NON LICENCIÉS, PRÉVOIR DE L'EAU ET UN EN-CAS.

CLUB DE LECTURE 13-18 ANS

- > MÉDIATHÈQUE – LA BOÎTE
- > À 16H
- > GRATUIT, ENTRÉE LIBRE

Dimanche 12 juin ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

- Premier tour
- > DE 8H À 18H
- > TROUVER VOTRE BUREAU DE VOTE SUR
WWW.VILLE-SARAN.FR/BUREAUX-DE-VOTE

Dimanche 12 juin LES RENDEZ-VOUS ZUMBÉ !

- Proposé par Art's Danse
- > GYMNASSE GUY-VERGRACHT
- > DE 10H30 À 11H30
- > RENSEIGNEMENTS 06 81 26 56 32 09
ARTSDANSE.SARAN@GMAIL.COM

CLOWN-THÉÂTRE

- Atelier proposé par Art's Danse
- > ÉCOLE MUNICIPALE DE DANSE
- > DE 10H30 À 17H
- > RENSEIGNEMENTS 06 81 26 56 35 09
ARTS-DANSE.SARAN@GMAIL.COM



Lundi 13 juin SCRAPBOOKING

- Stage ados-adultes proposé par la MLC
- > 240, ALLÉE JACQUES-BREL
- > DE 13H30 À 16H30 OU DE 20H À 23H
- > RENSEIGNEMENT 02 38 72 29 25 OU
MLC45SARAN@GMAIL.COM

Samedi 18 juin FOOT EN FÊTE, journée nationale des débutants

- > PARC MUNICIPAL ROLAND-RABARTIN
- > LA JOURNÉE



P'TIT DÉJ MUSICAL

- > MÉDIATHÈQUE – LA BOÎTE
- > À 11H
- > GRATUIT, ENTRÉE LIBRE

SPECTACLE DE DANSE

- « Et si on redessinait le monde ! », proposé par Art's Danse
- > CHÂTEAU DU CIRQUE GRUSS
40, RUE DU PETIT BOIS, SAINT-JEAN-DE-BRAYE
- > À 20H30
- > RENSEIGNEMENTS 06 81 26 56 32 09
ARTSDANSE.SARAN@GMAIL.COM

GALA NATATION ARTISTIQUE

- > 18H
- > CENTRE NAUTIQUE

Dimanche 19 juin LES RENDEZ-VOUS ZUMBÉ !

- Proposé par Art's Danse
- > GYMNASSE GUY-VERGRACHT
- > DE 10H30 À 11H30
- > RENSEIGNEMENTS 06 81 26 56 32 09
ARTSDANSE.SARAN@GMAIL.COM

Dimanche 19 juin

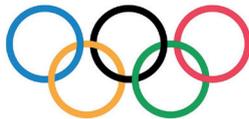
ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

- Deuxième tour
- > DE 8H À 18H
- > TROUVER VOTRE BUREAU DE VOTE SUR WWW.VILLE-SARAN.FR/BUREAUX-DE-VOTE

Du 20 au 24 juin

PORTES OUVERTES DE L'ÉCOLE MUNICIPALE DE DANSE

- > ALLÉE JACQUES-BREL
- > TOUS LES SOIRS À PARTIR DE 17H ET LE MERCREDI À PARTIR DE 11H
- > RENSEIGNEMENTS 02 38 62 57 65



Du 20 au 24 juin

SEMAINE OLYMPIQUE

- Organisée par le service des sports
- > PARC DES SPORTS ROLAND-RABARTIN
- > LA JOURNÉE

Mercredi 22 juin

HISTOIRES POUR LES PETITES OREILLES

- > MÉDIATHÈQUE – LA BOÎTE
- > À 10H POUR LES 0 À 18 MOIS
- > À 11H POUR LES 18 MOIS À 3 ANS
- > GRATUIT, SUR INSCRIPTION 02 38 80 35 10 OU MEDIATHEQUE@VILLE-SARAN.FR



HEURE DU JEU VIDÉO

- Hoa (8-12 ans)
- > MÉDIATHÈQUE – LA BOÎTE
- > À 15H ET À 16H30
- > GRATUIT, SUR INSCRIPTION 02 38 80 35 10 OU MEDIATHEQUE@VILLE-SARAN.FR



Mercredi 22 juin

PARLONS SARAN EN BALADE

- > BARBINS, BORDES (VOIR LE CIRCUIT)
- > À 18H

Vendredi 24 et samedi 25 juin

PASTELS

- Stage Ados-Adultes proposé par la MLC
- > 240, ALLÉE JACQUES-BREL
- > DE 9H À 13H
- > RENSEIGNEMENTS 02 38 72 29 25 OU MLC45SARAN@GMAIL.COM



Vendredi 24, Samedi 25 et

Dimanche 26 juin

17^È ÉDITION DU FESTIVAL THÉÂTRE SUR L'HERBE

- > PARC DU CHÂTEAU DE L'ÉTANG
- > VOIR PAGES 14-17

Samedi 25 et Dimanche 26 juin

FOOTBALL

- Tournoi National U11 Joël-Galamont
- > STADE D'HONNEUR JACQUES-MAZZUCA
- > LA JOURNÉE

Dimanche 26 juin

LA SARANDO VTT

- > DÉPART DU CLUB MÉCANIQUE (170, RUE DU CHÊNE VERT) ENTRE 8H ET 9H30
- > RENSEIGNEMENTS : WWW.USMSARANVTT.COM RANDO@USMSARANVTT.COM

Mercredi 29 juin

HISTOIRES POUR LES GRANDES OREILLES

- À partir de 4 ans.
- > MÉDIATHÈQUE – LA BOÎTE
- > À 10H30
- > GRATUIT, SUR INSCRIPTION 02 38 80 35 10 OU MEDIATHEQUE@VILLE-SARAN.FR

Lundi 27 juin

CONSEIL MUNICIPAL

- > MAIRIE À 19H

Samedi 2 juillet

HISTOIRES POUR LES GRANDES OREILLES

- À partir de 4 ans
- > MÉDIATHÈQUE – LA BOÎTE
- > À 10H30
- > GRATUIT, SUR INSCRIPTION 02 38 80 35 10 OU MEDIATHEQUE@VILLE-SARAN.FR



Vendredi 1^{er} et samedi 2 juillet

FÊTE DU VILPOT

LE VILPOT CHANGE DE TÊTE

VENREDI 1^{ER} JUILLET À 18H

- > Décoration des balcons
- > Déambulation dans le quartier pour finir à 19h au Foyer Georges Brassens autour d'un verre de l'amitié

SAMEDI 2 JUILLET

- > De 14h à 22h : Animations, Stands
- > Repas possible à partir de 19h30

- ÉCLAIRAGE NOCTURNE -

LES SARANAIS FAVORABLES À UNE RÉDUCTION DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC

La consultation des habitants concernant l'extinction de l'éclairage public une partie de la nuit a connu un réel succès. Constat majeur : neuf Saranais sur dix sont favorables à cette mesure liée à des enjeux de pollution lumineuse, d'économie et de préservation de la biodiversité.

Première source de pollution lumineuse, l'éclairage public a fait l'objet d'une enquête lancée par la mairie du 25 février au 1^{er} avril, via Repères et le site Internet. L'éclairage public doit-il être éteint une partie de la nuit ? Si oui, l'extinction doit-elle débuter à 23 h et se terminer à 5 h ? Voici les questions auxquelles la population était invitée à répondre. **455 participations ont été enregistrées** : 420 par dépôt numérique, 35 par papier. **L'ensemble des sondés a salué l'initiative.** L'analyse des réponses et avis a été confiée à Mon avis citoyen, plateforme de démocratie active. Les résultats sont nets : **88 % des sondés ayant répondu sont favorables à une réduction de l'éclairage.** Deux Saranais sur trois sont d'accord pour qu'il commence à 23h. 70 % pour qu'il soit rallumé à 5 heures. « Nous avons sondé la population pour avoir son ressenti, explique **Sébastien Prévot, directeur de cabinet du maire.** Nous avons une population qui a bien compris l'enjeu et qui est prête. Le résultat conforte la municipalité à poursuivre

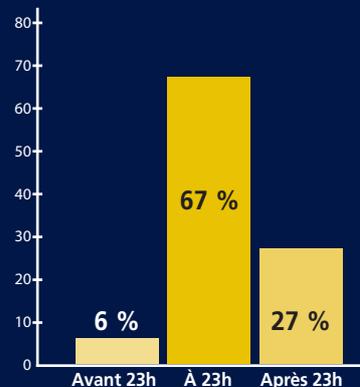
sa démarche. Nous allons ainsi pouvoir nous appuyer sur cette enquête pour avancer dans cette voie, tout en tenant compte des propositions et remarques exprimées par les habitants ».

Une opération à la carte

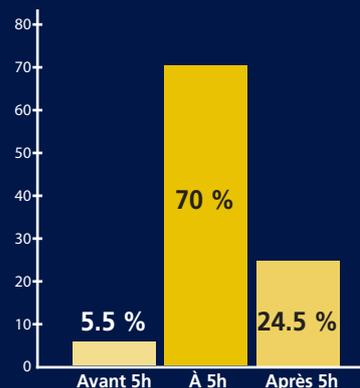
La réduction des lumières ne sera pas uniforme sur tout le territoire. **Elle sera adaptée en fonction des secteurs et de la fréquentation du public.** Citons quelques exemples : la RD2020, les abords d'Oréliance, les lieux de sorties et soirées lors des week-ends, certains ronds-points, certains lieux d'activités économiques... À noter que cette mesure figurait dans les engagements de la majorité municipale lors des dernières élections. **La compétence de l'éclairage public étant depuis 2017 entre les mains de la Métropole, l'opération sera menée conjointement par les deux collectivités.** Vous serez informés de l'avancée de l'action au fil des différentes étapes.

• Clément Jacquet

À QUELLE HEURE L'EXTINCTION DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC DEVRAIT-ELLE SE FAIRE LE SOIR ? (selon les répondants)



À QUELLE HEURE L'ALLUMAGE DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC DEVRAIT-IL SE FAIRE LE MATIN ? (selon les répondants)



LA GESTION DE L'EAU AU CŒUR DES DÉBATS

Lors de la séance du 12 juillet prochain, les élus métropolitains décideront du futur mode de gestion de l'eau potable et de l'assainissement des 22 communes. Le conseil municipal a d'ores et déjà adopté un vœu pour signifier fortement son attachement à la création d'une régie publique.



C'est un dossier majeur sur lequel l'assemblée métropolitaine doit se prononcer le 12 juillet : le choix du futur mode de gestion de l'eau potable et de l'assainissement sur l'ensemble des 22 communes. **La gestion de l'eau est en effet devenue une compétence métropolitaine depuis le 1^{er} janvier 2017.**

« En matière d'eau potable, Orléans Métropole est actuellement dans un vide organisationnel » explique **Christian Fromentin, 5^e vice-président en charge de l'assainissement et des eaux pluviales.**

« On profite de l'arrivée à terme des contrats dans différentes communes pour mettre un peu de cohérence. La Métropole disposera ainsi d'un an et demi pour mettre en place une organisation, en fonction du mode de gestion retenu ».

Actuellement, les débats sont donc en cours afin « de rationaliser et harmoniser le service de l'eau potable sur les 22 communes du territoire à partir de 2024 » dicit Orléans Métropole. Les élus doivent ainsi se prononcer : choix d'une régie publique, concession ou délégation de service public (DSP) au profit du secteur privé... Ou encore des solutions hybrides parmi ces différentes options.

Pour une gestion publique de l'eau

À Saran, où une régie municipale de l'eau a fonctionné pendant 70 ans, **les élus se sont clairement positionnés en faveur d'une gestion publique de l'eau.** Tel

est le sens du vœu adopté lors du conseil municipal du 22 mai. « L'occasion est unique de créer une régie métropolitaine de l'eau potable et de l'assainissement. Une gestion totalement publique de l'eau et de l'assainissement est le seul mode qui garantit un contrôle politique et citoyen du petit cycle de l'eau : du captage, en passant la distribution puis le traitement des eaux usées, et jusqu'au rejet dans le milieu naturel [...]. **L'eau est un bien commun qui ne devrait pas être considéré comme une marchandise.** C'est un bien précieux qui va encore prendre de l'importance du fait des dérèglements climatiques à venir [...]. La gestion publique



CHRISTIAN FROMENTIN

est garantie de l'intérêt collectif, et la collectivité conserve ainsi la maîtrise totale de cette précieuse ressource [...]. C'est pourquoi, le Conseil municipal appelle au développement de régies publiques de l'eau et de l'assainissement, et demande le maintien de ce mode de gestion sur le territoire de Saran ». Un message fort et clair adressé à la Métropole. « Nous espérons que d'autres communes feront un certain nombre de gestes politiques en ce sens, pour que l'aspiration forte d'une régie publique soit prise en compte » indique Christian Fromentin. Une aspiration forte qui rejoint celle de Paris, Lyon, Bordeaux, Nice, mais aussi Rouen, Montpellier, Grenoble ou encore Blois, Tours et Bourges, qui ont déjà opté pour la gestion de l'eau en régie publique.

• **Arnaud Guilhem**



Des vêtements du berceau à la cour de récré

Sabrina Jubault conçoit et réalise des vêtements pour bébés et enfants. Les créations artisanales de LyVikouture conjuguent qualité et originalité.

Elle donne vie aux vêtements qu'elle imagine. Modéliste et couturière de métier, **Sabrina Jubault, 31 ans**, a créé en août **LyVikouture**. Sa petite entreprise de **confection de vêtements pour bébés, nourrissons et enfants de 2 à 10 ans**. Pulls, sweats, T-shirts, barboteuses, gigo-teuses, couvertures, doudous, sacs... sortent de sa créativité et de ses mains. Les cinq premières lettres de Lyvikouture font référence aux prénoms de ses deux filles : Ly pour Lylia, 5 ans et Vik pour Viktoria, 2 ans. Tous les articles sont des pièces uniques, qui peuvent, à la demande, être personnalisés. « C'est un métier-passion, explique Sabrina. Enfant, j'aimais créer des vêtements pour mes poupées. Je porte une attention particulière aux tissus, couleurs, formes ». Mannequins, machine à coudre, brodeuse... peuplent son atelier. Sabrina, qui possède un savoir faire technique de qualité, dessine ses propres patrons, recherche des lignes, du volume, assemble, coud...

Création d'un site d'e-commerce

Titulaire d'un bac pro métiers de la mode et d'un BTS modélisme elle a d'abord travaillé en Bretagne, puis pendant quatre ans chez Simone Pérèle à Fleury-les-Aubrais. Et

de fil en aiguille a créé son auto-entreprise.

« C'était le bon moment, assure-t-elle. J'ai toujours eu le rêve de me mettre à mon compte. Au préalable, j'ai fait une petite étude de marché. Il y a peu de choix de vêtements pour bébés dans les magasins et ce sont des lignes de vêtements fabriqués industriellement. Mes articles de qualité artisanale sont d'un bon rapport qualité prix ». Et plus loin : « je réalise chaque vêtement avec la même exigence que s'il était destiné à être porté par mes enfants. J'adore savoir qu'un enfant va faire sa rentrée en portant un de mes vêtements. C'est gratifiant ». LyVikouture fonctionne beaucoup par les réseaux sociaux (Facebook et Instagram) et le bouche-à-oreille. Elle a une clientèle sur toute la France. Sabrina Jubault suit actuellement une formation pour créer son site d'e-commerce. Et espère plus tard avoir sa propre boutique.



LyVikouture

144, allée des Pommiers.
47 770 Saran
06 16 82 78 21
lyvikouture@hotmail.com



• Clément Jacquet

CONCILIATRICES DE JUSTICE

La (ré)conciliation pour mission

Ghislaine Benoist et Annick Lanuque forment un duo de conciliatrices de justice qui œuvrent pour régler les litiges du quotidien.

les services de conciliation ont concerné 34 fois les baux d'habitation (cautions, loyers, impayés...), dans 26 cas les litiges liés à la consommation (billets d'avions, travaux non terminés...), à vingt reprises les troubles de voisinage (taille haies, branches, bornages, nuisance sonore,), les litiges commerciaux...

Quasiment tous les litiges peuvent se régler à l'amiable

Le recours à la conciliation est un moyen simple, gratuit et rapide de venir à bout d'un conflit. Il est obligatoire pour les litiges de moins de 5000 euros et les troubles de voisinage. En sont exclus les litiges familiaux, d'état civil, les conflits avec l'administration. « Notre rôle est d'instaurer un dialogue entre les parties pour qu'elles trouvent un terrain d'entente, assurent-elles de concert. Il faut prendre le temps, apaiser les tensions. Faire attention à tout ce qui se dit. Nous ne disons pas le droit ». Et de poursuivre : « Quasiment tous les litiges peuvent se régler à l'amiable. Mieux vaut un accord avec des compromis qu'un mauvais procès ». Bénévoles assermentées, nommées par le premier président de la cour d'appel d'Orléans, Ghislaine Benoist et Annick Lanuque forment le seul binôme de conciliatrices de justice sur la région. « Nous nous entendons bien et nous nous connaissons avant d'assumer ces fonctions, explique Annick. Pour ma part je me suis investie dans cette mission car j'aime la matière juridique dans son aspect pratique. J'avais envie d'aider, j'aime le contact des gens ». Assurant une action neutre, impartiale, confidentielle, Ghislaine et

Annick sont deux techniciennes. Mais aussi et surtout deux femmes bienveillantes aux belles qualités humaines.

• Clément Jacquet

Coordonnées

Les conciliatrices de justice reçoivent en mairie sur rendez-vous pris :

. auprès du cabinet du maire (tél. : 02 38 80 35 22)

. sur le site : www.conciliateur.fr

Les permanences ont lieu :

- M^{me} Benoist, les 1^{er} et 3^e mercredis matin du mois.

- M^{me} Lanuque les 2^e et 4^e mardis matin du mois.

Ghislaine Benoist

Permettre le règlement à l'amiable des différends qui leur sont soumis, sans passer par le tribunal. Telle est la mission de **Ghislaine Benoist et Annick Lanuque, conciliatrices de justice**. La première officie sur Saran depuis novembre 2019, la seconde la rejointe en septembre dernier. Un renfort indispensable pour répondre à l'augmentation importante des dossiers à traiter. En effet, l'activité sur Saran a explosé, passant de 29 entretiens en 2020 à 95 l'an passé. « On a multiplié par trois les tentatives de conciliation, explique les deux auxiliaires de justice. Il y a une montée des dossiers sur le plan général mais plus spécifiquement sur Saran. L'article de Repères paru en octobre 2020 ainsi que le bouche à oreille, ont marché à plein ». Un premier bilan qui permet également de savoir que **87 % des dossiers ont abouti favorablement** (un chiffre largement supérieure à la moyenne nationale qui est de 65 %). Sur la commune,

Annick Lanuque

Charles Dumon, professeur de valeurs

Pendant près de trente ans, Charles Dumon a été professeur de mathématiques et de physique au collège Montjoie, établissement qui fête ce mois-ci son cinquantenaire. Homme de conviction et de valeurs qu'il a fait vivre tout le long de sa carrière, l'ancien enseignant est un humaniste.

Il a enseigné ses disciplines à des centaines d'élèves saranais et marqué nombre d'entre eux par sa pédagogie, son attention toujours recommandée et son charisme. **Charles Dumon, 78 ans**, a pendant vingt-huit ans (de 1976 à 2004) donné le meilleur de lui-même pour la réussite scolaire de ses élèves et améliorer la vie du collège. Homme attaché aux valeurs portées en bannière de la République, il demeure une figure locale. Durant toute sa vie il est resté fidèle à ses engagements d'homme de gauche. Portrait d'un universaliste, militant et défenseur des causes justes.

Instituteur en Algérie

« Ma femme et moi, également enseignante, sommes amoureux de l'école, assure-t-il. Enseigner est un métier merveilleux. J'ai toujours eu un attrait pour la connaissance, l'envie de transmettre. Je suis un fervent défenseur de l'école publique pour les valeurs qu'elle véhicule : la laïcité, le respect de l'autre,

la solidarité, le vivre ensemble ». En disant ces mots, l'accent des Landes roule en fin de phrase et apporte cette musicalité chantante propre à son sud-ouest natal.

Charles Dumon a démarré sa carrière comme instituteur spécialisé. Après les accords d'Évian de 1962 qui signent l'indépendance de l'Algérie il fait une demande pour y enseigner. Il est affecté dans une école de Mostaganem, ville portuaire de la Méditerranée, située entre Alger et Oran. C'est là qu'il rencontrera son épouse Bernadette, qui sera pour sa part enseignante d'anglais au collège Montjoie entre 1973 et 2001.

C'est avec émotion qu'il évoque ces années de bonheur qui suivent celles de braise : « Ce sont des souvenirs extraordinaires avec un peuple d'une grande hospitalité et des élèves merveilleux ». En 1970 le couple s'installe dans le Loiret. Charles enseigne successivement aux collèges de Châteauneuf-sur-Loire, d'Olivet avant d'être nommé en 1976 à celui de Saran. Le couple s'étant installé sur la commune dès 1972.

Figure du collège et de la cité

À Montjoie, Charles Dumon sera un enseignant apprécié par ses élèves. Ouvert aux pédagogies actives, il monte par exemple un atelier d'objets maths. Il s'agit là de construire des éléments (polygones...) à base de bois, de fer... Une approche plus pragmatique des mathématiques qui permet à de nombreux élèves d'accrocher à la discipline. « J'ai toujours essayé d'apporter le maximum pour la réussite des

élèves, dit-il. De permettre à chacun de réfléchir par lui-même ».

Charles Dumon apporte aussi sa contribution à la vie du collège. Cynéphile averti, il crée et anime le ciné club du collège. Participe à la mise en place du réseau informatique de l'établissement. En fin d'année scolaire Charles organise avec Guy Salmon, professeur de sport, le traditionnel méchoui. À l'évocation de toutes ces belles années, l'ancien professeur précise : « Je garde les souvenirs, sans la nostalgie ».

L'enseignant a aussi œuvré pour la vie de la cité. Il crée dans les années 70, avec Serge Verneyre, la première MLC (Maison des loisirs et de la culture) de la ville. Charles y crée un labo photo, anime un atelier poterie, donne des cours d'orthographe...

De multiples engagements

Charles Dumon a toute sa vie traduit ses convictions en actes. Durant sa carrière il sera un adhérent actif du syndicat de la fédération de l'Education nationale. Sur le plan social, il sera, avec son épouse, de tous les combats, de toutes les luttes collectives pour l'amélioration de la vie en France (le droit à l'avortement...) et à l'étranger : les droits civiques, l'émancipation des peuples... « Nous battions souvent le pavé, se souvient-il. Les années 60 et 70 ne manquaient pas de causes à défendre ».

C'est tout naturellement qu'il prend en 1973 sa carte à la section saranaise du parti communiste dont il assurera pendant de nombreuses années les fonctions de secrétaire. Au-

jourd'hui Charles Dumon poursuit son engagement citoyen en étant assesseur. Lors des diverses échéances électorales, il a longtemps fait partie de la commission électorale municipale, au titre de représentant du préfet et du tribunal.

Charles reste un ardent défenseur des services publics et notamment de celui de l'école. « Quand on voit le démantèlement progressif des services publics (Poste, SNCF, EDF...) il faut être plus que jamais vigilant sur les valeurs républicaines. Elles sont essentielles à la vie du pays », prévient-il.

En contact avec des anciens élèves

Il y a une reconnaissance liée à son métier qui lui va droit au cœur. C'est lorsqu'il reçoit avec son épouse la visite d'anciens élèves, aujourd'hui devenus parents et même parfois grands-parents. « Cela nous fait plaisir. C'est très touchant », assure-t-il.

Aider les autres, rendre service, est une seconde nature chez Charles. Il est le tuteur légal d'un adulte autiste de son quartier. Et l'aide dans sa vie quotidienne, assurant les démarches.

Sur le plan personnel l'ancien professeur goûte les joies de la famille auprès de ses deux filles, Nathalie et Karine, ses quatre petits-enfants et deux arrière-petits-enfants. Ses loisirs, il les partage entre la lecture (essais, thèses politiques...) et la culture. Il aime assister aux spectacles du CDN (Centre dramatique national), aux concerts de l'orchestre symphonique d'Orléans, à des pièces du Théâtre de la Tête Noire. Celui qui a pratiqué dans sa jeunesse le rugby à Mont-de-Marsan est toujours grand amateur de ce sport. Mais sa grande passion, digne du citoyen du monde qu'il est, reste le goût des autres.

• Clément Jacquet



CONTINUONS AVEC VOUS POUR SARAN

Futur CHU à Orléans : vite, il y a urgence !

Depuis de nombreuses années, nous n'avons eu de cesse de démontrer que l'une des réponses au manque de médecins dans notre région était de créer un Centre Hospitalo-Universitaire à Orléans. Les réponses étaient continuellement négatives voire empruntes de railleries. La récente décision du Premier ministre sortant en février dernier confirme -bien tardivement- la nécessité d'un CHU à Orléans.

À l'initiative du Président de la Région Centre-Val de Loire et avec l'engagement de très nombreux élus du territoire régional, une réunion s'est déroulée le 22 février dernier à Matignon sur la nécessité d'agir contre la désertification médicale. Il a enfin été affirmé la décision historique de transformer le CHRO en CHU et de créer une faculté de médecine à Orléans. Suite au rapport des inspections générales, il est prévu le déploiement d'un cursus complet en médecine sur Orléans tout en complétant la formation sur Tours, afin d'aboutir à 500 étudiants en deuxième année de médecine à l'horizon 2025. En septembre prochain, 105 étudiants seront accueillis en première année sur le campus de La Source. Il est également prévu à terme une répartition plus équilibrée des internes dans l'ensemble des hôpitaux de notre région.

Les premiers moyens annoncés en postes d'hospitalo-universitaires seront-ils suffisants et pourvus ? Le CHRO est exsangue après deux ans de pandémie et des décennies d'asphyxie budgétaire. L'Université est affaiblie par les affaires judiciaires et l'austérité budgétaire. Sans un ambitieux plan pluriannuel de revitalisation financière et de créations de postes infirmiers, enseignants, administratifs et techniques, il sera difficile de faire reculer la désertification médicale. Nous serons donc très attentifs à ce que les actes suivent les annonces !

Pourquoi nous avons voté contre la hausse des tarifs de TAO de 2,8%

Lors du dernier Conseil métropolitain, le Président de la Métropole et Maire d'Orléans a proposé d'augmenter les tarifs TAO. Pourtant, des métropoles proches et de taille équivalente comme Tours et Dijon ont déjà des tarifs bien moins élevés.

Nous avons proposé qu'à minima, il n'y ait pas d'augmentation voire une baisse. Mais nous continuons de penser que la décision politique courageuse, aussi forte écologiquement que socialement, serait de mettre en place la gratuité. En incitant encore plus d'habitants à délaisser leurs voitures, coûteuses à l'achat, en entretien et en carburant, au profit de trajets en transport en commun moins coûteux, nous aurions aidé bon nombre de familles à mieux boucler leurs fins de mois ou plus simplement à souffler un peu plus. Moins de circulation routière dans nos villes serait aussi synonyme d'amélioration de la qualité de l'air et baisse du bruit.

Refus immédiat du Président. La métropole qui consacre 251 millions à la transition écologique en avait pourtant les moyens.

Les élues et élus de la majorité municipale.

Retrouvez nous sur les réseaux sociaux et sur : www.continuonspoursaran.fr/blog

MON PARTI C'EST SARAN

Au rythme de la nature, grand titre du repère du mois de mai.

Au rythme de l'urbanisation grandissante, envahissante, dévorante, de nouveaux habitants arrivent sur notre commune, avec de jeunes enfants, des adolescents.

La prise en compte de ces nouvelles familles est impérative quant à notre accueil dans nos structures petite enfance, nos écoles, nos centres de loisirs, les associations sportives et culturelles.

Saran doit être moteur de réussite pour les jeunes saranais.

Nos actions de communication directe sont primordiales pour toucher les jeunes, connaître leurs aspirations, leurs désirs, leurs besoins.

Accompagnons la formation professionnelle, la recherche d'emploi, la naissance et le suivi de projets individuels ou collectifs.

La crise sanitaire a renforcé les difficultés rencontrées par les jeunes.

Notre devoir est de ne laisser personne sur le bord la route.

Les élus de « Mon Parti c'est Saran » :

Gérard Vesques, Sylvie Crinon, Philippe Dufour, Patricia Morin, Esther Sébène.

« Conformément au règlement intérieur du Conseil municipal, un espace est réservé à l'expression de chaque groupe politique et de tout Conseiller n'appartenant pas à la majorité municipale, qui disposent au minimum de 500 signes (sans photographie ; hors nom du groupe ou de l'élu, signature et coordonnées du site internet), sur un total de 3 848 signes de la rubrique réservée à la tribune politique, plus un nombre de signes proportionnel à leur représentation au sein du conseil municipal. La fréquence de parution de cette tribune est bimestrielle. »

LE SOUVENIR D'UN DRAME DE L'EXODE RAVIVÉ

Le 15 juin 1940, un train de réfugiés fut bombardé par l'aviation allemande entre Chevilly et Saran, occasionnant de nombreuses victimes civiles. Un drame dont ne subsiste guère de traces ni de témoignages.

C'est un souvenir enfoui tant sous le lierre que dans les mémoires que la rénovation récente de la rue Gabriel-Debacq a permis de raviver.

En juin 2000, l'**Association Républicaine des Anciens Combattants (A.R.A.C)** et la **Ville de Saran** ont en effet apposé à proximité du pont enjambant la voie SNCF une plaque commémorative. Une plaque dédiée aux victimes civiles de la guerre et de la barbarie nazie, et plus particulièrement aux voyageurs d'un train de réfugiés bombardé par la Luftwaffe entre Chevilly et Saran le 15 juin 1940.

Que savons-nous de ce drame ? Il s'est déroulé durant l'Exode. Depuis la mi-mai en effet, les populations civiles des Pays-Bas, de Belgique et du nord de la France fuient massivement vers le sud et l'ouest face à l'avancée de l'armée allemande. La veille, la Wehrmacht est entrée dans Paris. Des éléments avancés seront à Orléans dès le soir même.

Un jour de bombardements

Ce 15 juin 1940 marque le début des raids aériens allemands sur les villes et ponts de la Loire (Blois, Orléans, Châteauneuf-sur-Loire, Jargeau, Sully...).

Vers 17h30, Chevilly subit un violent bombardement. Un train de réfugiés en provenance du nord est bombardé par les avions allemands au lieu-dit « La Croix-Briquet ». L'attaque de ce convoi de civils se solde par vingt morts et plusieurs dizaines de victimes. Le train s'arrête plus au sud afin d'évacuer les morts et les blessés. Il poursuit son parcours par Cercottes et Saran pour vraisemblablement rallier la gare des Aubrais.

Un autre témoignage mentionne que « Le point principalement visé (par la Luftwaffe) fut la voie ferrée où stationnaient des trains de réfugiés et de troupes. Ce bombardement causa la mort de 22 personnes. Une quarantaine d'autres furent plus ou moins grièvement blessées ». Qui étaient ces victimes, femmes, hommes et enfants ?

Nul ne peut le dire à présent. Nombre de témoins d'alors ont disparu et avec eux,



La plaque commémorative rue Gabriel-Debacq.

les souvenirs liés à cet événement tragique.

Seules cinq tombes présentes au cimetière de Chevilly témoignent de la réalité de ce drame.

• **Arnaud Guilhem**

Sources : Michel Fortin - *Repères juin 2000*, Archives départementales du Loiret, Groupe d'Histoire Locale de Saran.

CARNET DE ROUTE mars et avril 2022

Nous saluons l'arrivée de

Mila HORAÏTIS - 25 mars
Efe AJRADINOSKI - 26 mars
Eylül TURSUCU - 31 mars
Éloïse PASQUIER - 1^{er} avril
Ilia HNIDA - 06 avril
Joudia CHAROUF - 09 avril
Charlize et Colline CIURKOWSKI - 11 avril
Amalia NGOMA SISI - 13 avril
Albane ALLALGA - 17 avril

Nous félicitons l'union de

Cyrille HAEGEL & Isabelle GABORIT - 09 avril
Wilson MENDY & Marie-Thérèse MENDY - 30 avril

Nous regrettons le départ de

Dominique FIÉ - 68 ans
Bernard GAIDOT - 88 ans
Bouziane GUENNAD - 89 ans
Rémy CAMBE - 64 ans

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES 2022



LES DIMANCHES
12 & 19 JUIN 2022
JE VOTE !

Attention, avant d'aller voter, vérifiez
la localisation de votre bureau de vote sur
www.saran.fr/bureaux-de-vote

Saran 
{ Ensemble, vivons notre ville ! }

www.saran.fr